



17 octobre 2022

(22-7799)

Page: 1/1

Comité de la facilitation des échanges

Original: anglais

**NOTIFICATION DES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES
AU TITRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE BOTSWANA

Addendum

La communication ci-après, reçue le 25 juillet 2022, est distribuée à la demande de la délégation du Botswana pour l'information des Membres.

Comme suite à la notification datée du 13 septembre 2021 (G/TFA/N/BWA/1/Add.2), le Botswana présente une demande de report de la date définitive pour la mise en œuvre de la disposition ci-après sur la base de l'article 17 de l'Accord sur la facilitation des échanges (WT/L/931).

Disposition	Intitulé/ description	Date définitive de mise en œuvre notifiée précédemment	Nouvelle date définitive pour la mise en œuvre	Motif du report
Article 1:4	Notification	31 décembre 2022	30 juin 2025	Alignement sur les dates définitives pour la mise en œuvre des dispositions 1.1 (Publication), 1.2 (Renseignements disponibles sur Internet) et 1.3 (Points d'information).